

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 104 (2001)

Rubrik: Colloque d'histoire dans le cadre des festivités de réouverture de l'Hôtel de la Gare

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Colloque d'histoire
sous la direction de Michel Hauser,
chef de l'Office du patrimoine historique
de la République et Canton du Jura,
dans le cadre des

Festivités de réouverture de l'Hôtel de la Gare

Hervé de Weck

Claudius Sieber-Lehmann

Damien Bregnard

Hôtel de la Gare – Gilberte de Courgenay

Fondation Klärly et Moritz Schmidli

Journée historique du 7 avril 2001

Table des matières du Colloque

Ouverture du Colloque <i>par Michel Hauser</i>	203
La situation militaire en Ajoie à l'époque de la «Petite Gilberte» de Courgenay 1914-1918 <i>par Hervé de Weck</i>	206
Les cinq vies de Gilberte de Courgenay et son lieu de mémoire <i>par Claudius Sieber-Lehmann</i>	221
De Gilberte Montavon à la «Gilberte de Courgenay», la naissance d'un mythe national <i>par Damien Bregnard</i>	227
Conclusion <i>par Michel Hauser</i>	236

Ouverture du Colloque

Michel Hauser

Monsieur le Président de la Fondation,
Mesdames et Messieurs,

«C'est la petite Gilberte, Gilberte de Courgenay; elle connaît 300000 soldats et tous les officiers». Quant à nous tous, ici présents, nous connaissons certes la chanson consacrée à cette jeune femme du temps de la Première Guerre mondiale, ou du moins le refrain que je viens de rappeler. Mais connaissons-nous vraiment cette figure quasi mythique du patrimoine régional et national? connaissons-nous les conditions dans lesquelles ladite Gilberte a vécu, les circonstances qui lui ont valu sa célébrité? connaissons-nous les tenants et aboutissants de l'état de guerre tel qu'il a été vécu en notre région par la population indigène et par les nombreux troupiers qui durent y passer de longues semaines? connaissons-nous, au-delà de l'imagerie véhiculée par quelques photographies vieillies ou quelques tableaux tel celui qui orne cette salle, les réalités sociales, politiques et économiques d'une époque qui peut paraître lointaine déjà, à tous égards, mais qui a été vécue en fait par nos grands-parents, voire nos parents? et connaissons-nous, en notre temps, en ce début du XXI^e siècle, les causes de l'intérêt qui est porté encore et toujours à cette petite Gilberte, connaissons-nous en somme les raisons qui font que vous et moi lui consacrons un samedi après-midi de printemps?

La Fondation Schmidli, sous la houlette de son dynamique président, nous offre effectivement, cet après-midi, la possibilité de répondre à ces divers questionnements et à ceux qui pourraient surgir au cours de notre rencontre. Elle agit de la sorte dans la logique de sa démarche, démarche qui a eu pour but premier de sauvegarder et remettre en valeur l'immeuble même où Gilberte a vécu, où – si je puis dire – son aura mythique s'est levée. Je crois qu'on peut d'emblée saluer le travail accompli en l'occurrence, et je tiens en tout cas à le faire pour ma part, en tant que responsable de l'Office cantonal du patrimoine et de la culture: cet immeuble daté de la fin du XIX^e siècle et sa grande salle du début du XX^e siècle ont retrouvé, dans leur architecture d'ensemble, dans leurs couleurs de façades, une configuration assurément proche de ce que dut connaître Gilberte au temps de son enfance, quand elle était vraiment petite. Mais la Fondation, vous l'aurez déjà compris, n'entend pas figer

ce lieu en un morne site de curiosité plate et béate. Elle veut en faire un pôle d'attraction et d'hébergement touristique, ce qui est en soi déjà une perspective digne de considération dès lors que l'on sait les lacunes de la région en infrastructures hôtelières. Elle veut aussi et tout autant l'animer en y organisant des événements d'ordre culturel, tel celui d'aujourd'hui, le premier sans doute d'une ample série.

C'est à son initiative, en tout cas, qu'a été mis sur pied le colloque d'histoire auquel vous êtes si nombreux à participer. La Fondation a sollicité le concours de trois historiens, MM. Hervé de Weck, Claudio Sieber-Lehmann et Damien Bregnard, elle leur a attribué un sujet ou angle de recherche et, cela fait, m'a demandé de remplir le rôle de présentateur ou de régisseur de la manifestation de ce jour.

Je vais donc m'appliquer à ma tâche de manière ponctuelle, et avec plaisir d'ailleurs. Il m'importe de vous dire ainsi que chacun des trois intervenants s'exprimera durant une vingtaine de minutes (trente au maximum). On passera directement de l'un des exposés au suivant. C'est au terme seulement des trois contributions que l'on entamera le jeu des questions/réponses entre les conférenciers et le public, pour une demi-heure grossso modo; si des sujets de question, voire de bref témoignage, vous viennent à l'esprit en cours d'exposés, vous voudrez donc bien les garder en mémoire ou les griffonner sur un petit bout de papier pour pouvoir en faire état le moment venu.

Chacun des trois historiens mobilisés autour de la petite Gilberte a reçu un thème général à traiter: l'aspect militaire pour M. de Weck, les aspects politiques et sociaux pour M. Sieber-Lehmann, le personnage même de la petite Gilberte pour M. Bregnard. De manière inéluctable, il y aura certains recoulements ou chevauchements entre les contributions qui vous allez entendre maintenant. Cela ne devrait pas être foncièrement gênant; bien au contraire, la diversité des approches peut en elle-même être source d'intérêt et d'enseignement, et je pense là tout particulièrement à la juxtaposition des points de vue que développeront sur la destinée de la petite Gilberte M. Sieber-Lehmann d'une part, chez qui l'on pourra voir la sensibilité alémanique, et M. Bregnard d'autre part, Jurassien trempé dans l'historiographie romande.

Je vous propose de faire intervenir les orateurs dans un ordre qui nous conduira en quelque sorte du général au particulier, un ordre qui est aussi celui des âges des conférenciers (du moins jeune au plus jeune) et qui est l'inverse de l'ordre alphabétique de leurs noms. Nous allons donc entendre tout d'abord M. Hervé de Weck.

M. de Weck est bien connu de tous ceux qui, comme moi, l'ont eu pour professeur d'histoire ou de littérature française au Lycée cantonal de Porrentruy, où il enseigne depuis une trentaine d'années. C'est d'ailleurs dans cet établissement qu'il a lui-même obtenu son diplôme de maturité. Je ne sais si c'est le fait d'être né en 1943, en pleine Seconde Guerre mondiale donc, qui a orienté sa carrière, mais M. de Weck a très vite concilié un fort engagement militaire – il a le grade de colonel à l'état-major du corps d'armée de campagne 1, et il est rédacteur en chef de la Revue militaire suisse – et ses travaux personnels de recherche historique. Il l'a fait au point de s'imposer comme l'un des spécialistes de l'historiographie militaire contemporaine en Suisse, historiographie qui ne se conçoit heureusement plus comme ce qu'elle fut trop souvent par le passé, à savoir la description pure et simple de batailles plus ou moins épiques. M. de Weck est l'auteur de plusieurs publications d'ouvrages d'histoire militaire, parmi lesquels je citerai La cavalerie à travers les âges (1980 en français et 1982 en traduction allemande), Les blindés des origines à nos jours (1982), L'armée suisse pendant la Première Guerre mondiale en cent cartes postales (1995, en plein dans notre sujet), Guisan et les Jurassiens (1995 également). Il a rédigé aussi, pour diverses revues, quantité d'articles d'histoire militaire, soit de caractère très encyclopédique (je pense là à ces contributions à paraître dans le Dictionnaire historique de la Suisse, par exemple sur l'artillerie, sur la cavalerie, sur les entreprises fédérales d'armement), soit sur des thèmes plus spécifiques, touchant à l'histoire militaire de la fin de l'Ancien Régime, du XIX^e siècle et surtout du XX^e siècle. Quand vous saurez encore que M. de Weck est responsable des publications de l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires et secrétaire général adjoint et trésorier de la Commission internationale d'histoire militaire, vous conviendrez qu'il était tout désigné pour nous parler du contexte de la Première Guerre mondiale, cadre général du sujet de notre colloque. Je lui cède donc la parole pour sa contribution intitulée La situation militaire en Ajoie à l'époque de la petite Gilberte de Courgenay, 1914-1918. Merci à M. de Weck de cette contribution.

La situation militaire en Ajoie à l'époque de la «Petite Gilberte» de Courgenay (1914-1918)

Hervé de Weck

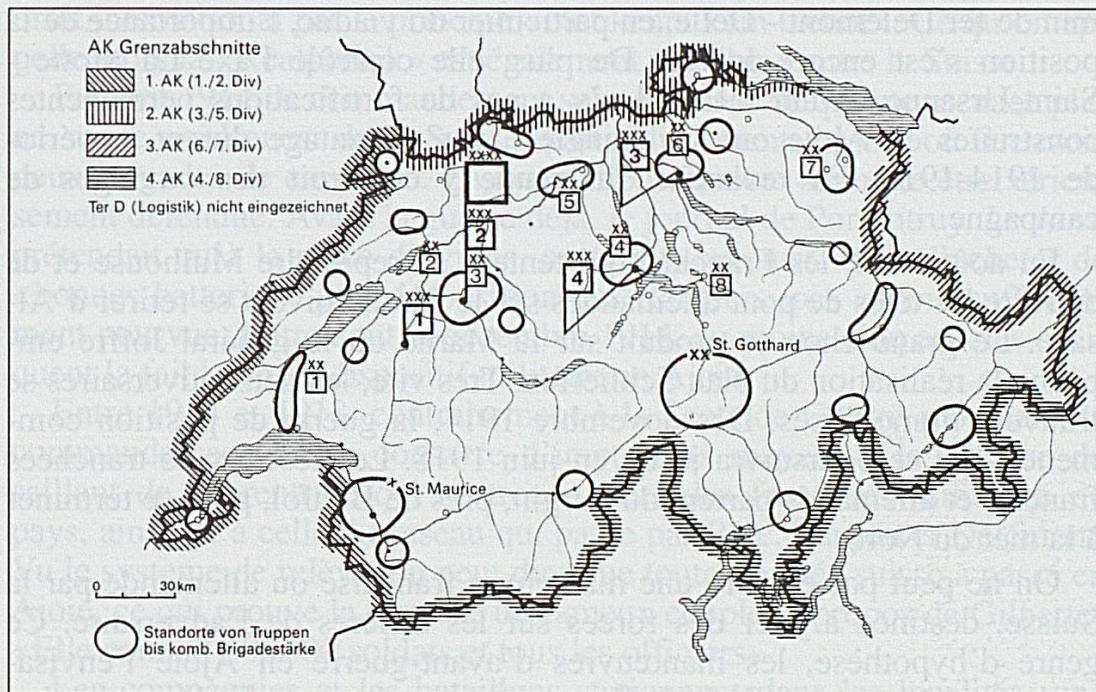
La trouée de Belfort apparaît comme un territoire prédestiné aux invasions. Entre les Vosges et le Mont-Terri, elle est large de quarante-cinq kilomètres dont treize sur sol suisse. La région située entre Porrentruy et Boncourt rétrécit d'un bon quart le corridor qui s'ouvre sur la vallée du Rhin. Un général ne peut manœuvrer dans ce corridor qu'au moment où il domine les crêtes Sud des Vosges et la position des Rangiers. Il lui suffira peut-être de savoir l'un de ces hauts lieux stratégiques tenu par des troupes neutres et crédibles.

Depuis son rattachement au canton de Berne en 1815, l'importance militaire de l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle change considérablement: elle devient une sorte d'avant-terrain opérationnel pour la défense du nord-ouest de la Suisse. Keller, dans sa *Géographie militaire du Jura bernois*, voit trois fuseaux d'invasion: l'un passe par Porrentruy - Les Rangiers - le Grand-Saint-Bernard, le deuxième par Bâle - le Gothard - Chiasso, le troisième par le San Bernardino.

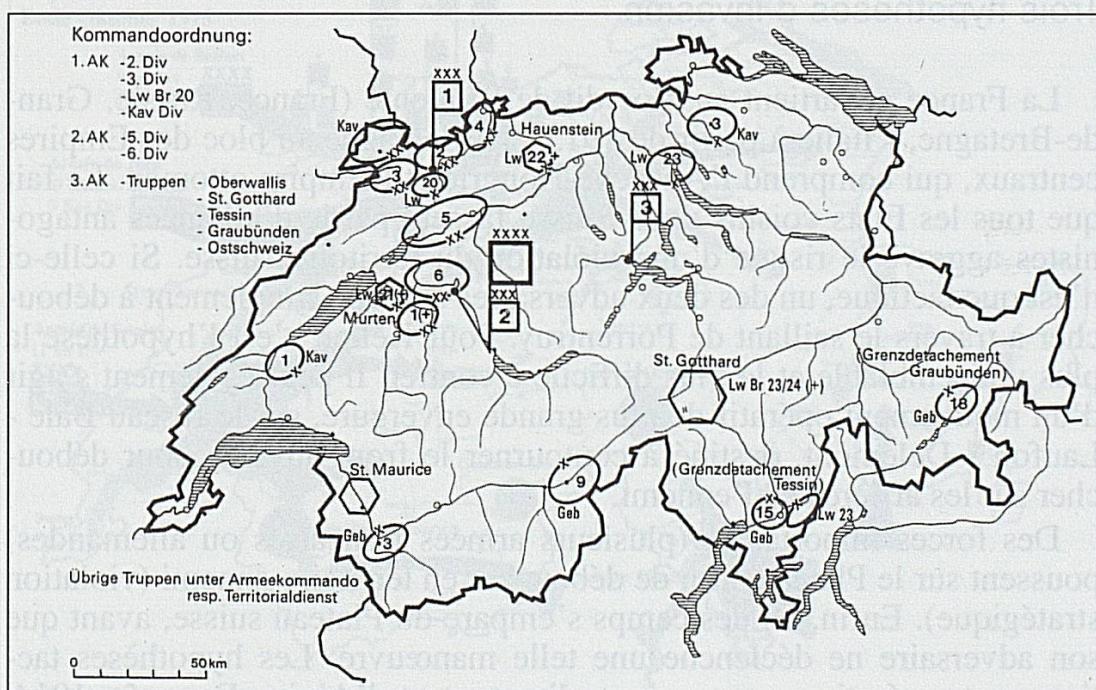
Menaces sur l'Ajoie

Compte tenu des moyens dont les troupes combattantes suisses disposent au début du XX^e siècle, une véritable défense du saillant de Porrentruy nécessiterait un camp retranché dont l'occupation immobiliserait «une grande partie de l'armée». L'Etat-major général, qui doit prendre en compte la défense de l'ensemble du territoire, ne peut donc pas y consentir, ce qui l'amène à privilégier la position des Rangiers, un des terrains-clés du secteur «Jura bernois», qui justifie la construction d'ouvrages de campagne et de forts permanents à tourelles pivotantes !

Porrentruy, qui contrôle un nœud routier, un peu comme Bastogne dans les Ardennes belges¹, est une «tête de pont» sur la seule pénétrante importante entre Pontarlier et Laufon. Saint-Ursanne apparaît comme une «position de barrage» d'importance opérative, car la petite ville se trouve sur un axe de contournement de la position des Rangiers via Courtemautrey - Sur la Croix. Depuis la construction de la ligne de che-



Dispositif à la mobilisation en 1907.



Dispositif de l'armée le 12 août 1914.

min de fer Delémont - Delle, en particulier du viaduc, l'importance de la position s'est encore accrue. De plus, elle contrôle l'axe La Motte - Saint-Ursanne. Avant 1914, il n'y a pas de fortifications permanentes construites en Ajoie ou aux Rangiers, pas davantage durant la période 1914-1918. En revanche, la troupe y construit des ouvrages de campagne.

En août 1914, les Français, qui tentent de reprendre Mulhouse et de détruire les têtes de pont allemandes sur le Rhin, doivent se retirer d'Alsace. Le grand choc se produit sur la Marne où le général Joffre empêche la réalisation du plan Schlieffen. Très vite, les deux adversaires se trouvent immobilisés. Dès novembre 1914, la guerre de position commence, qui se poursuivra jusqu'en juin 1918. Les réseaux de tranchées français et allemands partent du Largin, près de Bonfol, pour se terminer à la mer du Nord.

On ne peut pas exclure une manœuvre française ou allemande par la Suisse, destinée à jeter des forces sur les arrières de l'adversaire. Ce genre d'hypothèse, les manœuvres d'avant-guerre en Ajoie l'envisa-geaient déjà et on profitait de l'occasion pour montrer la détermination suisse aux attachés militaires étrangers. La situation initiale des manœuvres de la 2^e et de la 4^e brigade de cavalerie, en 1912, admettait que des forces ennemis avaient pénétré dans le district par Fahy et Dam-vant. Il ne pouvait s'agir que de forces françaises²!

Trois hypothèses d'invasion

La France appartient au bloc dit de l'Entente (France, Russie, Grande-Bretagne, l'Italie à partir de 1915), l'Allemagne au bloc des Empires centraux, qui comprend l'Autriche-Hongrie et l'Empire ottoman. Le fait que tous les Etats voisins de la Suisse fassent partie d'alliances antagonistes agrave le risque d'une violation du territoire suisse. Si celle-ci n'est que tactique, un des deux adversaires cherche simplement à déboucher à travers le saillant de Porrentruy. Pour Keller, c'est l'hypothèse la plus vraisemblable et la plus difficile à contrer. Il peut également s'agir d'un mouvement opératif de plus grande envergure, sur le fuseau Bâle - Laufon - Delémont, destiné à contourner le front adverse pour déboucher sur les arrières de l'ennemi.

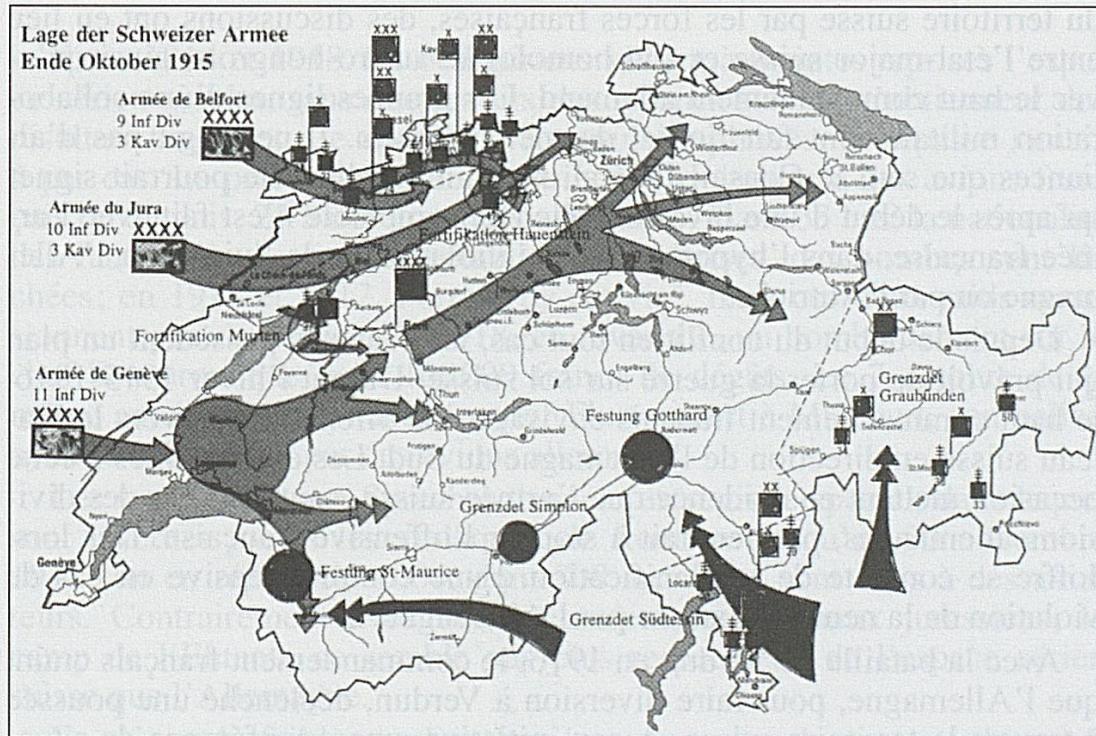
Des forces importantes (plusieurs armées françaises ou allemandes) poussent sur le Plateau, afin de déboucher en territoire ennemi (violation stratégique). Enfin, un des camps s'empare du Plateau suisse, avant que son adversaire ne déclenche une telle manœuvre. Les hypothèses tactiques et opératives concernent directement l'Ajoie. En août 1914, l'Allemagne envahit la Belgique neutre, justifiant cette violation du

droit international par le principe «Not kennt kein Gebot». Ce qu'on appelle alors la «Realpolitik» est également possible contre la Suisse.

En août 1914, le commandement suisse considère qu'une menace plane sur le nord-ouest de la Suisse, particulièrement l'Ajoie où il envoie deux brigades de cavalerie. La population ajouloote souhaite être sérieusement défendue. Avant la guerre déjà, le journal de Porrentruy, *Le Jura*, prétendait qu'à la place d'avions, on ferait tout aussi bien d'acheter de «bonnes batteries» pour la position des Rangiers, pas encore suffisamment pourvue. Entre août et décembre 1914, au moins cinq articles critiquent la faiblesse du dispositif militaire en Ajoie.

Entre 1914 et 1918, contrairement à la Seconde Guerre mondiale, le commandement suisse consacre d'importants moyens à la défense du saillant de Porrentruy, qui se trouve hors des frontières militaires du pays, ainsi qu'à celle du fuseau qui passe par Bâle, Laufon et Delémont. Vu le système de relève, on peut dire que toute l'armée suisse a passé en Ajoie, ce qui prouve la justesse du fameux couplet à propos de Gilberte: «Elle connaît 300 000 soldats et tous les officiers».

Les compagnies et les bataillons stationnent dans les localités; une partie occupe des fortifications de campagne qui comprennent surtout des réseaux de tranchées ainsi que des postes d'observation. Les «hauts lieux» de la région, au sens propre et figuré, sont la cote 999 des Ordons, les Eboubettes au nord de Charmoille, le point 510 près de Beurnevésin, le Largin, le point 509 à l'est de Boncourt où l'on peut



Plan «H» comme Helvétie (décembre 1915) et dispositif de l'armée suisse (octobre 1915).

apercevoir parfois les tranchées du Vieil Armand, le point 930 de Roche-d'Or. Depuis ces perchoirs, les observateurs voient la Haute-Alsace et l'extrémité du front comme s'ils les survolaient par avion ; ils peuvent ainsi identifier les indices d'une violation du territoire suisse.

En Ajoie, les rapports entre civils et militaires, que ceux-ci parlent le français ou un dialecte alémanique, semblent bons. C'est dans ce contexte que se situe la popularité de la «Petite Gilberte» auprès des soldats, des sous-officiers et des officiers. Cette symbiose n'est pas évidente, puisque, dans chaque localité, il faut partager l'école, la maison de commune, les bâtiments publics, d'où de petites difficultés quotidiennes. En février 1915, il y a 1700 soldats cantonnés à Porrentruy ! Il apparaît normal que les paysans se plaignent des dégâts aux cultures qu'occasionnent les exercices des troupes. Les fautes psychologiques de certains chefs militaires, pas très diplomates, provoquent des tensions, mais celles-ci restent ponctuelles. La gendarmerie d'armée est mal vue, d'une part parce que certains gendarmes manquent de psychologie et de sens de la proportionnalité, surtout parce qu'ils répriment certains trafics illégitimes, la contrebande de tabac et d'alcool, le braconnage.

Conversations d'états-majors franco-suisses

Avant la Première Guerre mondiale, dans l'hypothèse d'une violation du territoire suisse par les forces françaises, des discussions ont eu lieu entre l'état-major suisse et son homologue austro-hongrois, ainsi qu'avec le haut commandement allemand. Les grandes lignes d'une collaboration militaire ont fait l'objet de mémorandum. Il ne s'agit pas d'alliances que seul le Conseil fédéral, neutralité oblige, ne pourrait signer qu'après le début d'une invasion. Rien de semblable n'est fait avec l'armée française, dans l'hypothèse d'une violation de la Suisse par l'Allemagne ou par l'Autriche.

Depuis le début du conflit en tout cas, les Français possèdent un plan qui prévoit de porter la guerre sur sol suisse. Durant l'hiver 1915-1916, le haut commandement français envisage une offensive à travers le Plateau suisse en direction de l'Allemagne du Sud. Les études faites à cette occasion mettent en évidence que l'armée suisse, soutenue par des divisions allemandes, parviendrait à stopper l'offensive française. Dès lors, Joffre se contente de la planification d'une contre-offensive en cas de violation de la neutralité suisse par l'Allemagne.

Avec la bataille de Verdun en 1916, le commandement français craint que l'Allemagne, pour faire diversion à Verdun, déclenche une poussée à travers le territoire suisse. A son initiative, une «conférence de situation» a lieu à Berne en juin 1916, mais il n'en sort aucun projet d'action

commune. Au printemps 1917, les Français craignent une offensive stratégique allemande à travers la Suisse visant le nord de l'Italie ou la région industrielle de Lyon. A ce moment, le général Wille juge le danger d'invasion plus grand qu'en 1914. Des conversations secrètes ont lieu entre des représentants des états-majors français et suisse. Henri Guisan, qui a commandé le bataillon de fusiliers 24 formé d'Ajoulot, et qui va prendre la tête du régiment d'infanterie 9, participe à ces conversations comme officier d'état-major général. Le Conseil fédéral informe l'Allemagne de ces conversations.

Le commandement français constitue un Groupe d'armées «H» (30 divisions) aux ordres du général Foch, destiné à opérer de concert avec les Suisses. Il prévoit un renforcement de leur armée par des forces françaises en cas d'invasion de la Suisse par l'Allemagne. Selon le général Foch, l'ennemi peut attaquer, «dans la région de Porrentruy, (...) avec des forces déjà importantes, au bout de trois jours et dans celle de Pontarlier - Genève, au bout de cinq à sept jours.» Deux armées françaises reçoivent la mission d'arrêter une offensive ennemie qui déboucherait de la Haute-Alsace, du Rhin à l'Est de Bâle, et progresserait au Nord de l'Aar. L'une de ces armées françaises opérerait au Nord de Maîche, vers la région de Porrentruy³.

Faiblesses et inefficacité de la défense aérienne en Suisse

Entre 1914 et 1918, les belligérants violent à maintes reprises l'espace aérien ajoulot, sans que les tirs des troupes suisses n'obtiennent des résultats tangibles. Le nombre d'appareils impliqués ne dépasse jamais 5 par cas. La presse jurassienne attribue 7 violations à des avions français ou anglais, 25 à des appareils allemands. Dans 33 cas, la nationalité des fautifs n'a pas pu être établie. A 6 reprises, des bombes sont lâchées; en 1916 et 1917, Porrentruy est visé, mais ces deux raids occasionnent peu de dégâts. En 1918, en revanche, un bombardement sur le chef-lieu provoque pour 100000 francs de dégâts. Le 7 octobre de la même année, le lieutenant aérostier Flury meurt à Miécourt, son ballon ayant été descendu par des avions allemands.

Les services de von Sprecher tiennent un registre spécial, dans lequel sont inscrites toutes les violations de frontière jusqu'au 30 novembre 1918: on en répertorie 1004, dont 808 au moins sont dues à des aviateurs. Contrairement à ce que prétendent les journaux jurassiens, le camp de l'Entente ne semble pas plus respectueux de l'espace aérien suisse que l'Allemagne.

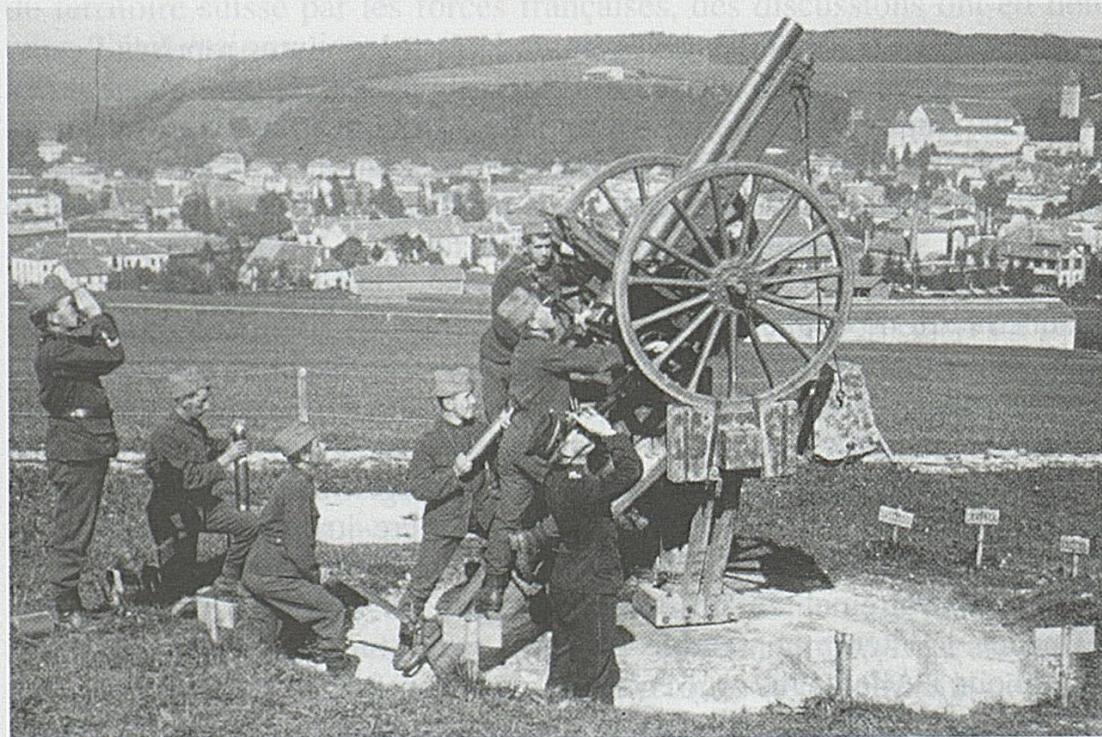
En raison du faible nombre de pilotes instruits, du manque de matériel, de l'absence d'une conception claire du rôle de l'arme aérienne et

Violations de frontière par année

1914	13
1915	71
1916	96
1917	313
1918	511

Violations par nationalité

Amérique	22
Angleterre	2
France	357
Italie	128
Etat non identifié de l'Entente	4
Total Entente	498
Allemagne	238
Autriche-Hongrie	22
Total Empires centraux	260
Provenance inconnue	246
Total	1004



Un canon d'artillerie de campagne en position de tir contre avion. Porrentruy, La Perche.

d'un système d'engagement centralisé, l'aviation suisse est peu engagée. La principale activité des forces aériennes est la formation de nouveaux pilotes mais, dans ce domaine aussi, le manque d'avions d'entraînement et d'instructeurs rend la tâche difficile. Au cours du service actif, on instruit 112 pilotes ; seuls 68 d'entre eux sont incorporés dans 5 escadrilles en 1918.

Dès les premières violations graves de l'espace aérien suisse, entre autres lors du bombardement des chantiers Zeppelin de Friedrichshafen par des avions de l'Entente, des formations de DCA sont constituées et déployées le long du Rhin et du lac de Constance. Elles engagent des mitrailleuses montées sur automobiles. Cet armement s'avérant insuffisant, l'acquisition de canons spéciaux est envisagée. Comme il est impossible d'en obtenir à l'étranger, la DCA ne peut recevoir que des canons d'artillerie de campagne de 7,5 cm transformés. Les premiers essais ont lieu à Thoune à la fin 1916 ; le 21 mars de l'année suivante, le chef de l'artillerie propose la construction de 24 pièces afin d'effectuer «des essais en montagne pour fixer la méthode de tir». Deux cours se déroulent en juillet-août à Thoune, en septembre à Dailly. Au début novembre 1917, le Conseil fédéral décide la création de 8 batteries anti-avions de 4 pièces chacune, qui seront opérationnelles au début de 1918. Le service technique et l'intendance du matériel de guerre obtiennent 2 autres batteries pour protéger Altdorf et la vallée de Schwyz. A la fin de la guerre, chacune des 6 divisions reçoit 1 batterie, les 4 dernières assurant la protection permanente de certains sites. Que peut-on faire, dans le secteur d'une division avec 4 canons de DCA peu efficaces ?

Une pièce de DCA doit avoir une cadence de tir très élevée et un calibre entre 20 et 40 mm, exception faite des canons destinés à combattre des avions volant à haute altitude. Elle doit tirer avec des angles de site importants, avoir un débattement en azimut couvrant un champ le plus large possible et disposer d'un système de visée et de munitions spécifiques. Aucune pièce de campagne suisse, pendant la Première Guerre mondiale, ne correspond à ces principes. Les canons de 7,5 cm modifiés, n'ont pas une efficacité suffisante. Ils ne peuvent combattre que des cibles fixes comme des ballons ! Comme il n'existe pas de prescriptions techniques, les artilleurs, lorsqu'ils défendent le saillant de Porrentruy, visent au jugé... Ils n'ont pas un seul coup au but. A la même époque, les principaux belligérants disposent de formations de DCA bien équipées.

En Suisse, on donne mission aux fantassins de combattre les avions avec leur *Fusil 11*. Couchés sur le dos avec leur sac pour oreiller, tel est l'ordre, ils cherchent à descendre à coups de fusils les avions qui violent l'espace aérien suisse. Ils ont autant de chances d'en abattre un que de gagner la gros lot à la loterie ! Les mitrailleuses n'ont pas, elles non plus, une grande efficacité⁴. Voilà qui explique que le 6 juin 1918, le com-

mandement suisse interdise le tir contre avions avec des fusils et avec des mitrailleuses. Seul le tir au canon reste autorisé⁵...

Ces données techniques relativisent le bien-fondé des protestations de notables jurassiens à propos des violations de frontières par des appareils des Empires centraux que l'on ne combat pas avec la même énergie que ceux de l'Entente. La défense aérienne suisse n'est tout simplement pas crédible !

Quoiqu'en disent les notables jurassiens, les autorités suisses réagissent aux violations du territoire et de l'espace aérien. Les cas de «peu d'importance» sont réglés «avec les autorités des régions limitrophes». Lors de violations «plus graves», des réclamations sont remises aux attachés militaires à Berne, tandis que dans «celles d'une importance exceptionnelle», une protestation est envoyée par voie diplomatique au gouvernement du pays concerné. Lors d'incidents «graves», le Conseil fédéral renseigne les parlementaires.

Les autorités suisses obtiennent des dédommages et des garanties de respect de l'espace aérien. Après les trois bombardements allemands mentionnés dans les rapports de neutralité du Conseil fédéral du 19 février 1916, le gouvernement allemand présente à chaque fois ses excuses et offre d'indemniser les lésés. Il interdit à ses pilotes de larguer leurs bombes s'ils ne sont pas certains de survoler le territoire de l'adversaire. De plus, il constitue une zone d'interdiction de vol à proximité de la frontière suisse, qui est même «notifiée confidentiellement aux autorités fédérales». De telles garanties ne suffisent pas à empêcher les avions belligérants de pénétrer dans le ciel helvétique⁶.

1916: «l'affaire des cartouches»

Le 31 mars 1916, des Fribourgeois stationnés à Porrentruy n'ont pas de cartouches de fusil, lorsque des avions étrangers lâchent des bombes sur la ville. Ils ne peuvent donc pas les combattre par le feu. Le conseiller national Daucourt, rédacteur en chef du *Pays*, demande des explications à l'Etat-major général, dans une lettre rendue publique. Selon lui, un des deux bataillons aurait reçu des cartouches le 16 mars, alors que le journaliste jurassien Froidevaux passait devant un tribunal militaire pour «délit de presse». Huit jours après, elles étaient retirées pour n'être rendues qu'au début avril. L'autre bataillon n'a pas reçu de cartouches avant le 2 avril. Daucourt laisse entendre que seules les troupes à la frontière avec la France disposent de ce genre de munition⁷.

Selon Denis Moine, qui a effectué une recherche aux Archives fédérales, «l'affaire des cartouches» ne révèle pas des craintes concernant l'ordre public en Ajoie dans le contexte du fossé ou une germanophilie

de l'Etat-major. Il s'agit plus prosaïquement d'une décision prise à la suite d'incidents dus à des ouvertures intempestives du feu, donc d'une mesure de précaution à un moment où la menace d'une violation du saillant de Porrentruy semble faible.

La vie quotidienne des soldats durant la garde aux frontières

Dans la *Géographie militaire du Jura bernois*, les chiffres fournis par Arnold Keller, ancien chef d'Etat-major général, concernant les possibilités de cantonnement pour les hommes et les chevaux dans les localités d'Ajoie, ne manquent pas d'étonner. La ville de Porrentruy (7000 habitants) peut recevoir 8120 hommes et 698 chevaux; Alle, Bonfol, Courgenay et Vendlincourt chacun une brigade d'infanterie; Boncourt, Chevenez, Cornol, Courtemaîche et Damvant chacun un régiment d'infanterie; Soubey (310 habitants) 3410 hommes et 314 chevaux. Dans le district de Porrentruy (Clos du Doubs y compris), on peut cantonner, sans recourir au logement chez l'habitant, 2 corps d'armée, soit plus de 65 000 hommes. Si l'on prend en compte les églises, on arrive à près de 73 000 hommes. 18 000 chevaux peuvent être mis dans des étables ou divers locaux.

Il faut en déduire qu'hommes et chevaux se contentent de conditions de logement très sommaires. Dormir sur la paille passe pour normal! D'autre part, l'ordre serré n'est pas encore remis en cause par les capacités de destruction de l'artillerie et des mitrailleuses. L'aviation ne menace pas encore des troupes terrestres à découvert!

Du bon et du mauvais usage du drill

Pendant la Première Guerre mondiale, la discipline que l'on exige de la troupe est sans commune mesure avec ce que nous connaissons à l'armée, quatre-vingt-dix ans plus tard. Si un commandant, aujourd'hui, prenait les mêmes mesures que le major Guisan, commandant du bataillon de fusiliers 24, pour lutter contre les abus d'alcool, il se ferait clouer au pilori par la presse et aurait vraisemblablement des ennuis judiciaires. Parce qu'un restaurateur a vendu trois litres de «goutte» qui ont été retrouvés dans les cantonnements, il interdit à tout le bataillon de fréquenter l'établissement en question. Pourtant Guisan n'est pas un officier qui ne croit qu'à la dureté. Il parvient à faire du bataillon 24, que l'on appelait le «bataillon de la goutte», un excellent corps de troupe⁸.

Entre les années 1880 et 1920, les conceptions prussiennes de la conduite et de l'instruction influencent beaucoup les responsables de l'armée suisse. Ainsi, pour le colonel Ulrich Wille, la discipline est le paramètre essentiel qui fait la force des armées. Elle nécessite l'éducation militaire et le drill formel qui crée l'habitude de l'obéissance. Le drill permet en outre de créer des automatismes, afin que les hommes agissent juste, malgré la peur qu'ils éprouvent au combat, ce qui permet d'éviter des pertes. Dans un ordre d'armée du 8 septembre 1914, Wille, devenu général, souligne que la répétition inlassable des mêmes exercices de drill est inutile, qu'on ne recourt à de telles mesures que si la troupe manifeste de la négligence et de l'inattention. En revanche, l'instruction individuelle et collective est renforcée par un drill adéquat.

Ces conceptions réalistes, souvent mal comprises et mal appliquées par de nombreux officiers de milice ou instructeurs, romands ou alémaniques, débouchent sur une pédagogie «cour de caserne» absurde, à des punitions exagérées et à des traitements plus proches du dressage d'animaux que de l'éducation militaire de citoyens-soldats. Comme dans la société civile entre notables et «simples péquins», la distance entre les officiers et la troupe est bien plus grande qu'aujourd'hui.

Déjà en 1912, *Le Jura*, qui paraît trois fois par semaine à Porrentruy, dénonçait cette façon de commander. «Il est des officiers qui appliquent des méthodes absolument fausses: ces chefs cherchent à provoquer chez leurs subordonnés l'anéantissement de la personnalité, l'abrutissement de l'homme. Sans doute le soldat doit obéir sans discuter, mais pour obtenir son dévouement il ne faut pas anéantir sa volonté⁹.»

Dans son roman *Schweizerspiegel*, qui se déroule pendant la guerre, l'écrivain alémanique Meinrad Inglin colle à la réalité lorsqu'il évoque le drill formel, quotidien et monotone, que même les aspirants les mieux disposés ont de la peine à supporter. Il ne méconnaît pas les effets bénéfiques du drill sur l'instruction individuelle et collective, mais il se rend compte qu'il y a des abus. «La compagnie est prête pour le rassemblement à l'heure matinale comme d'habitude. Comme chaque jour, elle reprenait le travail, non parce que la troupe (...) avait une tâche urgente à accomplir, mais parce qu'il fallait que les soldats soient occupés et qu'ils ne traînent pas dans les cantonnements à ne rien faire. (...) Restait une seule perspective pour tous: la monotonie démoralisante du service quotidien (...).» Albert Châtelain, incorporé dans le bataillon de fusiliers 22, confirme cette situation dans une lettre à sa femme: «Le matin, on se lève à 5 heures et à 6 heures on commence l'exercice, une vraie école de recrues, taper les talons, comme tu as vu les Allemands [Suisses alémaniques] à Tramelan, et cela jusqu'à midi. L'après-midi à 2 heures, on recommence le drill et on se nettoie¹⁰.»

Sans tenir compte des expériences de la guerre en cours, on consacre des journées entières au salut, au pas cadencé, au maniement d'arme,

aux mouvements d'ensemble et au feu de salve. Le pas cadencé, que l'on définit parfois comme un «pas d'aristocrate dans un pays de démocrates», apparaît comme la forme la plus connue du drill formel. Il suscite de multiples critiques dans la troupe, mais également dans la presse jurassienne et dans le public¹¹.

Beaucoup de soldats ont l'impression de perdre leur temps, alors que des soucis familiaux et financiers les préoccupent. Les salaires ne sont pas adaptés au fort taux d'inflation qui fait surtout souffrir les citadins. Les mobilisés ne touchent aucune compensation pour perte de gain. S'ils veulent recevoir une aide de la Confédération, ils doivent prouver leur situation d'indigent. Les versements, toujours tardifs, s'élèvent à 3 francs (environ 20 francs d'aujourd'hui), pour une famille de deux enfants. Certaines communes accordent des aides et les œuvres de charité privées font ce qu'elles peuvent. Malgré tout, la pauvreté touche de plus en plus de monde en Suisse pendant la Première Guerre mondiale.

Les missions données à la troupe ne contribuent pas à atténuer les effets néfastes du drill formel. En Ajoie, les troupes gardent la frontière, construisent des fortifications de campagne, des positions d'artillerie et des tranchées, effectuent des marches souvent difficiles. Les formations assument surtout des relèves bien plus longues que les cours annuels de répétition de deux semaines en temps de paix. Ainsi les hommes du bataillon de fusiliers 24 font 546 jours de service actif entre 1914 et 1918. En moyenne, les hommes de l'élite font 550-600 jours de service actif, ceux de landwehr 250, les dragons et les guides 400-450.

Les récits de mobilisations¹² ne mettent pas en lumière ces problèmes, car ils font dans le pittoresque, les anecdotes amusantes et le comique troupier. C'est une constante que les militaires vétérans se rappellent surtout les bons moments. Le colonel Alphonse Cerf avoue lui-même que, contrairement à ce que donne à penser *Les mobs de 1914 à 1918 racontées par nos soldats*, «tout ne fut pas gai, facile et amusant pendant ces centaines de jours de service actif¹³.»

Nombreux sont les commandants de troupe qui cherchent avec plus ou moins de succès à varier l'instruction, les exercices et l'activité de la troupe, en introduisant la gymnastique, l'escrime ou le combat rapproché, en mettant sur pied des conférences, des activités sportives, voire des cours de dactylographie.

Le drill, dont on n'explique pas la nécessité, les abus dans ce domaine, les problèmes sociaux, un service monotone (garde à la frontière oblige) provoquent une baisse de la motivation, la démorisation et, parfois, des actes d'indiscipline plus ou moins graves. Des crises de cafard et de déprime se produisent, que le supérieur soigne par une punition disciplinaire, voire par une permission, que l'intéressé lui-même traite par une «bonne cuite». Il n'empêche que, pendant la Première Guerre mondiale, l'armée suisse se trouve dans un état de préparation

au combat jamais atteint jusqu'alors. Même le journal *Le Jura* en convient¹⁴.

... Elle «connaît 300 000 soldats et tous les officiers»

Dans ce contexte de service actif, on comprend l'importance des établissements publics où les soldats aiment à se retrouver le soir, ou entre deux périodes de garde à la frontière. A l'hôtel de la Gare à Courgenay, la jeune Gilberte reçoit chaleureusement les clients en uniforme. Elle les aide à surmonter leur déprime à une époque où il n'y a pas des cohortes de psychologues, car elle sait leur parler, en français ou en dialecte alémanique ce qui doit être rare dans la région; elle leur donne des conseils pleins de bon sens, leur rend de petits services. Elle n'est sans doute pas la seule en Ajoie mais les autres n'ont pas eu la chance d'avoir un bardé qui l'immortalise. En revanche, l'hôtel de la Gare semble le seul où affluent soldats, sous-officiers et officiers. C'est un cas particulier, vu la distance qui existe entre la troupe et les officiers.

Au Faucon à Porrentruy, Jeanne Michel, fille de la maison, a environ dix-huit ans. Elle se rappelle que le restaurant était fréquenté par des officiers. Le divisionnaire de Loës, commandant de la 2^e division, y a logé. «Ces officiers étaient très bien, charmants et toujours contents, parce que ma mère était une très fine cuisinière. On passait de gentilles soirées. Quand ils avaient fini de dîner, je me mettais au piano; il y en avait un qui jouait très bien du violon. Je chantais aussi, parce que je prenais des leçons à Bâle. On faisait de la musique...» Jeanne Michel n'aura jamais qu'une aura régionale comme maîtresse-femme propriétaire du Faucon et cordon bleu¹⁵.

BIBLIOGRAPHIE

- Inglin, Meinrad: *La Suisse dans un miroir (Schweizerspiegel)*. Lausanne, Editions de l'Aire et Ex Libris, 1985. Voir Weck, Hervé de: «L'armée et le fossé», *Le Démocrate*, 22 avril 1987, *Revue militaire suisse*, juin 1988, pp. 268-272.
- Jaun, Rudolf: *Preussen vor Augen. Das schweizerische Offizierskorps im militärischen und gesellschaftlichen Wandel des Fin de siècle*. Zürich, Chronos Verlag, 1999.
- Keller, Arnold: *Géographie militaire du Jura bernois 1907*. Porrentruy, SCJO-SCBO, Bibliothèque militaire fédérale, Le Roset, 2000.
- Kurz, Hans Rudolf: *Dokumente der Grenzbesetzung 1914-1918*. Frauenfeld und Stuttgart, Huber Verlag, 1970.
- Queloz, Dmitry: *La protection de la neutralité helvétique dans l'espace aérien (1933-1941): processus de création de l'Escadre de surveillance*. Mémoire dactylographié. Université de Neuchâtel, Faculté des lettres.
- Weck, Hervé de: «L'Ajoie en période de guerre. 1813-1945», *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* 1984, pp. 89-115; *Revue militaire suisse*, novembre 1986, pp. 534-556.

- Wisard, François; Hauser, Claude: *Des fantassins dans le siècle. Histoire du régiment d'infanterie 9. 1912-1992*. Saint-Imier, von Känel, 1992.

NOTES

¹Nous pensons à la bataille des Ardennes en décembre 1944.

²*Vie et histoire du corps d'armée de campagne 1*. Lausanne, 24 Heures, 1987, p. 35.

³Walther Schaufelberger, «La Suisse entre la France et l'Allemagne», p. 309.

⁴Dölf Preissig; Ronald Sonderegger: *Les gardiens du ciel. La DCA suisse - passé, présent, futur*. Lausanne, 24 Heures, 1986, p. 28.

⁵Actes de la Société jurassienne d'Emulation 1918, «Chroniques».

⁶Dimitry Queloz: *La protection de la neutralité...*, p. 14-15.

⁷Ernest Daucourt: *Dans la mêlée*, pp. 240-243.

⁸*Histoire des troupes jurassiennes*. Moutier, Editions de la Prévôté, p. 131.

⁹7 juin 1912.

¹⁰*Histoire des troupes jurassiennes*, p. 124.

¹¹Au sujet du pas cadencé, voir l'attitude du major Henri Guisan, commandant du bataillon de fusiliers 24, qui, le 16 mars 1915, en justifie l'utilité lors d'une discussion «entre hommes» avec le caporal Louis Christe. (*Le Démocrate*, 29 avril 1985)

¹²Voir entre autres *Les mobs de 1914 à 1918 racontées par nos soldats*. Textes et illustrations recueillis par le colonel A. Cerf, le premier-lieutenant A. Mex, l'appointé V. Grandvaux. Lausanne, Haeschel-Dufey, 1934; Charles Gos: *Au point 510*. Neuchâtel, Attinger, 1932. Dans une certaine mesure, il en va de même dans l'*Histoire des troupes jurassiennes*. Moutier, Editions de la Prévôté, 1977.

¹³p. 309.

¹⁴14 avril 1916.

¹⁵Interview Jeanne Michel. Documents personnels Hervé de Weck.

Comme je l'ai annoncé, nous allons en venir immédiatement à la deuxième intervention, celle de M. Sieber-Lehmann. M. Claudio Sieber-Lehmann est né en 1956. Il est domicilié à Allschwil et enseigne à l'Université de Bâle, dans sa spécialité qui est l'histoire médiévale. C'est en ce domaine qu'il a entrepris sa thèse et qu'il l'a menée à bien, en 1992 ; elle portait sur le nationalisme dans la région du Rhin supérieur et dans la Confédération helvétique à l'époque des Guerres de Bourgogne. S'il enseigne à Bâle depuis une dizaine d'années, M. Sieber-Lehmann a eu l'occasion aussi d'enseigner à Zurich et à Lucerne, ainsi que d'effectuer deux séjours de recherche scientifique auprès de l'Institut Max-Planck d'histoire à Göttingen. En plus de sa thèse, M. Sieber-Lehmann a écrit une bonne vingtaine d'articles et autres contributions scientifiques dans divers ouvrages et revues, portant essentiellement sur l'histoire du Moyen Age tardif ; on notera notamment une contribution dans le fort volume consacré en 1997 aux pays romands au Moyen Age, une autre étude consacrée à la communauté juive en Suisse à cette époque. Vous vous demandez sans doute comment on peut s'intéresser à la petite Gilberte de Courgenay quand on est médiéviste confirmé tel que l'est M. Sieber-Lehmann. Indépendamment du fait qu'un historien qui se respecte est forcément curieux de tout, il faut dire que M. Sieber-Lehmann a toujours voué une grande attention aux rapports entre cultures voisines, et a notamment tourné son regard vers la culture francophone. C'est ainsi qu'il a effectué en 1994-1995 un séjour de près d'une année à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales de Paris. Son mariage avec une ressortissante de Crémies pourrait démontrer aussi que M. Sieber-Lehmann porte volontiers son regard sur les horizons du Jura. Il était assurément bien placé pour donner sur le sujet qui nous intéresse à la fois la vision d'un historien épris de sciences sociales et le point de vue des milieux académiques alémaniques. Il l'était d'autant plus qu'il y a une vingtaine d'années, il a contribué à la réalisation d'une émission de la télévision alémanique consacrée à la Petite Gilberte. M. Sieber-Lehmann a accepté la sollicitation qui lui a été faite en conséquence par la Fondation organisatrice du colloque de ce jour. Il va donc nous entretenir des aspects politiques et sociaux de l'histoire de la petite Gilberte. Je remercie en votre nom M. Sieber-Lehmann de son exposé.

Les cinq vies de Gilberte de Courgenay et son lieu de mémoire

Claudius Sieber-Lehmann

En préparant cet exposé, j'ai fait une expérience inattendue: quatre-vingt-trois ans après la fin de la Première Guerre mondiale, certains de mes interlocuteurs réagissent encore au nom de «Gilberte de Courgenay». Ils commencent à entonner la fameuse mélodie, bien sûr seulement le refrain. C'est tout, mais c'est quand même étonnant: un prénom associé à un village et une chanson sont encore présents dans la mémoire collective.

Or, les historiennes et les historiens savent depuis fort longtemps qu'un personnage qui entre dans la mémoire collective jouit d'une identité plurielle et changeante à travers le temps. Ce personnage peut même être tout à fait fictif et pourtant il semble avoir plusieurs vies différentes. Guillaume Tell en est un bon exemple. C'est dans cette perspective que je voudrais évoquer les multiples vies de Gilberte de Courgenay.

La première vie est celle d'une jeune fille qui vit de très près les terribles événements de la Grande Guerre, dont le souvenir sera effacé par la Seconde Guerre mondiale qui fut encore plus affreuse. Nous oubliions souvent aujourd'hui que la Grande Guerre a détruit pour toujours la culture de la bourgeoisie européenne du XIX^e siècle et qu'elle a favorisé l'avènement du fascisme et du nazisme. Les effroyables années 1914-1918 ont sans doute marqué Gilberte Montavon qui, au commencement de la guerre, avait seulement 18 ans. En plus, il faut se rappeler que la frontière nord du canton du Jura actuel touchait à l'époque les deux pays belligérants: la France d'une part, l'Alsace occupée par l'Empire germanique d'autre part. C'est pour cela que Delle et aussi Courgenay représentaient, avant 1914, des points importants du réseau ferroviaire en Europe et, par conséquent, des endroits stratégiques et donc périlleux pendant la Grande Guerre.

A ce danger extérieur s'ajoutait la crise intérieure de la Suisse pendant la guerre 1914-1918. La Suisse alémanique s'orientait à ce moment-là vers l'Empire germanique, un Etat jeune et dynamique qui fascinait ses contemporains, entre autres les dirigeants de l'armée suisse. Cette admiration ne se limitait pas à l'état-major de l'armée. Pour donner un exemple: les garçons qui servaient dans les restaurants zurichoises parlaient le bon allemand et non pas le dialecte, une situation linguistique qui, aujourd'hui, plairait aux Suisses romands qui apprennent à

l'école le bon allemand et sont confrontés par la suite aux curieux dialectes de la Suisse alémanique...

La Suisse romande, par contre, n'éprouvait aucune attirance pour l'Empire. Elle prenait plutôt comme modèle la Troisième République, donc la France. Au début de la mobilisation générale et surtout après que le Conseil fédéral eut nommé Ulrich Wille comme général, l'antagonisme entre la Suisse pro-germanique et la Suisse pro-française fit presque éclater la solidarité nationale. Ce danger put être évité pour deux raisons. Premièrement, grâce au fameux discours de Carl Spitteler prononcé le 14 décembre 1914 devant la Nouvelle Société Helvétique. Ce texte, qui est encore aujourd'hui très actuel, rappelle à la Suisse alémanique le devoir de rester neutre, l'obligation de respecter les Confédérés romands et les dangers d'un nationalisme chauvin. Ce discours eut un grand retentissement, surtout en Suisse alémanique, et Carl Spitteler perdit d'un coup son public en Allemagne. Cependant, malgré l'appel de Spitteler, l'atmosphère restait tendue entre les deux parties de la Suisse. L'autre raison qui amena une réconciliation entre les deux Suisses fut tout simplement le choc de la mobilisation et ses suites économiques pour la majorité de la population des deux côtés de la Sarine. Avant la Grande Guerre, l'Etat fédéral ne se mêlait guère de l'économie et il ne cherchait pas à régler la vie sociale en imposant une justice communautaire. La Première Guerre mondiale changea tout.

La mobilisation générale ruina des milliers de familles, surtout les petits paysans et les salariés, car la Caisse de compensation n'existant pas encore. Le simple soldat, qui effectua en moyenne 500 jours de service actif, ne gagnait rien pendant ce temps-là, car il n'existant pas encore d'allocations pour perte de gains. De plus, l'Etat n'avait pas prévu le rationnement de la nourriture et des marchandises au début de la guerre. Ce n'est qu'en 1917 que le rationnement général fut imposé. Les années de la Grande Guerre furent donc l'âge d'or des spéculateurs et des trafiquants du marché noir et elles furent aussi une aubaine pour les paysans qui possédaient beaucoup de terres. Par contre, la masse des salariés se vit confrontée à la faim et à la misère. En 1918, le 17% de la population suisse dut être soutenu par l'Etat qui était déjà fortement endetté et qui, pour cette raison, avait été contraint d'introduire en 1915 le premier impôt fédéral direct. Le comble du désespoir vint en 1917-1918 avec la grippe qui coûta la vie à 25 000 personnes en Suisse.

C'est dans ce contexte que la jeune Gilberte Montavon vécut la Grande Guerre. Vivant près d'une frontière menacée, au milieu d'une masse d'hommes désespérés, elle voyait le malheur et la détresse de beaucoup de gens. Elle opposait à cette misère sa personnalité et ses dons : son talent pour entrer en contact avec les gens sans perdre son autorité naturelle, sa mémoire fabuleuse des personnes et des noms, sa capacité de par-

ler et le français et l'allemand. Ce bilinguisme était, et est toujours, un atout important pour la population du Jura.

La renommée de la jeune Gilberte était telle que le chanteur et musicien Ladislaus Krupski décida de composer la fameuse chanson. Krupski est né à Zumikon en 1882, issu d'une noble famille polonaise qui avait fui le despotisme du tsar et avait immigré en Suisse. Il n'était pas seulement un compositeur et un chansonnier qui s'accompagnait au luth, mais aussi un musicologue s'intéressant à l'ethno-musicologie. Pour pouvoir mieux accéder à la population indigène de la Suisse primitive, il adopta le nom de «Hanns In der Gand», un nom typiquement uranais selon un roman de l'époque. Pendant la guerre, Krupski, alias In der Gand, rendait visite officiellement aux troupes pour leur apporter un peu de distraction et de divertissement grâce à ses dons musicaux. C'est ainsi qu'il entonna pour la première fois, le 11 octobre 1917 à l'Hôtel de la Gare de Courgenay, la fameuse chanson qu'il avait composée. Il ne semble pas nécessaire de décrire ici en détail les suites de ce concert...

Par contre, la structure du texte de la chanson mérite notre attention. Elle reflète bien la situation linguistique de la Suisse car, en termes rhétoriques, elle est macaronique, mêlant deux langues différentes. Le refrain est en français, mais les couplets sont en suisse-allemand. La chanson est donc un bon exemple d'un mélange franco-allemand confédéral qui a provoqué certaines moqueries collectives, mais ce mélange est, selon moi, encore aujourd'hui une richesse que ne possède pas un pays unilingue.

C'est avec cette chanson que commence la seconde vie de la «Petite Gilberte de Courgenay». Ce personnage mythique s'éloigne de plus en plus de Gilberte Montavon qui se maria après la Première Guerre mondiale avec un Suisse allemand, qui lui n'était d'ailleurs ni un soldat ni un officier. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle participa activement à «Heer und Haus», (en français «Armée et Foyer»), une association qui organisa la fameuse «Geistige Landesverteidigung» (en français «Défense spirituelle»). Le 2 mai 1957, Gilberte Schneider, née Montavon, mourut à Zurich.

Pendant ce temps, la «Petite Gilberte» de la chanson devenait une partie de la mémoire collective et auditive de la Suisse. Krupski, alias Hanns in der Gand, enregistra sa chanson sur un disque qui eut un grand succès dans une Suisse où le chant avait encore sa place dans la vie quotidienne.

La troisième vie de la «petite Gilberte» débute avec la pièce de théâtre dont le succès est décrit dans l'exposé de Damien Bregnard.

La quatrième vie de «Gilberte de Courgenay» commence avec la première du film de Franz Schnyder il y a soixante ans. C'est à Zurich, le 17 avril 1941, que l'évocation cinématographique de Gilberte de Courgenay est née. Le film fut un succès. Dans la statistique des semaines de

projection, il occupe la quatrième place de tous les films suisses produits entre 1938 et 1943. Bien sûr, le scénario ne correspond pas du tout à la vie réelle de Gilberte Montavon. Anne-Marie Blanc joue une jeune femme qui renonce à son amour pour un soldat d'Outre-Sarine. La vocation de la Gilberte de Courgenay du film est de garantir le bien-être des soldats à la frontière, une vocation qui exclut un bonheur privé. Le film vit de la présence de l'actrice Anne-Marie Blanc. Elle représente parfaitement une Suisse bilingue qui garde son identité romande tout en connaissant bien ces soldats un peu maladroits venus de la Suisse alémanique. C'est ce message-là qui touchait le public et beaucoup moins la description un peu niaise de la vie militaire. Car la Suisse alémanique était habituée au charme d'une langue allemande teintée d'accent français. C'était la manière de parler du général Guisan qui était vénétré dans toute la Suisse alémanique. On réalise trop peu en Suisse romande que le portrait du général Guisan était suspendu jusqu'il y a peu dans la plupart des restaurants de Suisse alémanique. Le général portait même le surnom de «Güsel Heiri», un nom irrespectueux à première vue, mais qui témoigne indirectement de la grande affection que le petit peuple alémanique portait à son général «welsch». En somme, «Gilberte de Courgenay» représente le sosie féminin du Général. En même temps, le film ne nous permet pas d'assister à une liaison éternelle entre la belle Romande et le beau Suisse alémanique. Leur relation reste dans les limites de la décence. C'est un contact interrompu par la culture linguistique, la raison et le respect.

Résumons brièvement les quatre vies de notre héroïne: premièrement la biographie réelle, celle de la jeune Gilberte Montavon pendant la Grande Guerre et la crise intérieure de la Suisse. Deuxièmement la «Petite Gilberte» de la chanson, troisièmement la Gilberte «théâtralisée» de 1939 et quatrièmement, la Gilberte du film de Franz Schnyder.

Célébrer la réouverture de l'Hôtel de la Gare, résidence de la Petite Gilberte, c'est maintenir un «lieu de mémoire» pour citer la formule classique de l'historien Pierre Nora. On peut se demander par conséquent: laquelle des quatre «Gilberte» faut-il choisir? De ces quatre vies, ne naît-il pas une cinquième Gilberte pour ce lieu de mémoire? Evidemment, cela devrait être une Gilberte qui séduise aussi les jeunes gens du XXI^e siècle. Ce ne sera donc pas la Gilberte ayant le rôle de bonne maman de trois cent mille soldats, de tous les officiers et de toute l'armée. L'armée fédérale a perdu son rôle d'école nationale et elle ne compte plus les trois cent mille soldats de la chanson! En revanche, le souvenir d'un Etat qui essaie de gérer une grave crise et qui introduit une assistance sociale pour aider les démunis pourrait être un thème de notre lieu de mémoire, surtout à notre époque où l'on se plaît à réduire le service public. La *Petite Gilberte* de Hanns In der Gand pourrait nous rappeler qu'il y eut un temps où chanter faisait partie du quotidien. Aujourd'hui,

nous ne chantons plus, nous écoutons et nous consommons, mais pourquoi ne pas imaginer une *Petite Gilberte* renouvelée, avec un texte moins militaire, tout en gardant la mélodie entraînante ?

C'est surtout la quatrième Gilberte du film qui semble intéressante pour donner une fonction à ce lieu de mémoire. Une personne qui garde sa propre culture et qui apprend en même temps une autre langue ! Voilà un thème national et même européen. Le Jura est une région de contact entre la langue française et la langue allemande. Contrairement à l'Alsace, où l'histoire tragique de l'occupation nazie empêche jusqu'à nos jours une discussion objective de la question du dialecte alsacien, le Jura pourrait former ce qu'on appelle en ethnologie «un troisième espace», un espace de contact et d'échange, une sorte d'espace pour la «contrebande culturelle». D'après ce qui se dit à Bâle, c'est dans cette direction que s'engage aussi Monsieur Jean-François Roth, ministre en charge du Département de l'économie et de la coopération. Bien sûr, une partie de la population jurassienne pourrait craindre une «invasion» alémanique. Mais il ne s'agit pas, comme on l'a dit sur le mode ironique, de reconstruire le fameux Fritz des Rangiers... qui est d'ailleurs la création d'un sculpteur neuchâtelois ! Gilberte de Courgenay permet plutôt de rappeler un fait moins connu de notre histoire nationale. N'est-il pas curieux que ce soient des personnalités de la Suisse romande qui nous ont aidés à surmonter les moments difficiles de notre histoire ? Guillaume-Henri Dufour et Henri Guisan sont restés dans la mémoire collective, contrairement au général Ulrich Wille. Dans ce cadre masculin, la figure de Gilberte ajoute un côté féminin, tout en rappelant l'apport important de la Suisse romande à l'histoire nationale. Finalement, l'Hôtel de la Gare de Courgenay pourrait devenir un symbole des rapports entre deux cultures qui se rencontrent et qui se connaissent sans qu'elles doivent renoncer à leur identité. Cela serait une relation qui respecte la différence, tout en admettant – c'est le Bâlois qui parle – des petites taquineries entre voisins et voisines. Peut-être arriverions-nous alors à réaliser ce que Carl Spitteler disait dans son fameux discours de décembre 1914: «Nous devrions nous sentir unis sans être uniformes», ou bien, dans la version originale: «Wir sollten uns einig fühlen, ohne einheitlich zu sein.»

Traduction: Rosemarie Fagioli-Lehmann.

Troisième et dernier conférencier à entrer en scène, M. Damien Bregnard. M. Bregnard est né en 1969 et a passé son enfance dans son village d'origine, à Bonfol. C'est au Lycée cantonal de Porrentruy qu'il a obtenu son baccalauréat, en 1988. Il s'est inscrit ensuite à la faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, pour étudier l'histoire, la littérature française et le journalisme. Son mémoire de licence, soutenu en 1996, a pour titre Le régiment du prince-évêque de Bâle au service de France lors de la campagne de Corse (1768-1770); il a été récompensé du Prix Fritz Kunz décerné par la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel; il a été publié dans la collection des Cahiers de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, institut auprès duquel M. Bregnard a occupé quelque temps la fonction d'assistant universitaire. Depuis lors, M. Bregnard a prêté son concours à la rédaction de quelques articles du Dictionnaire historique de la Suisse, il a obtenu un brevet d'enseignement secondaire – il exerce désormais la profession correspondant à ce diplôme – et a contribué à l'activité de sociétés telles que la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel, les Archives industrielles et économiques jurassiennes et plus encore le Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation, dont il est membre du bureau directeur. Il a entrepris au demeurant, à la demande de la Fondation qui nous accueille aujourd'hui, une étude consacrée à la petite Gilberte. On est donc en présence d'un fin connaisseur du sujet qui nous intéresse, et c'est pourquoi je ne tarderai pas davantage à lui passer la parole.

De Gilberte Montavon à la « Gilberte de Courgenay », la naissance d'un mythe national

Damien Bregnard

Intitulée «De Gilberte Montavon à la Gilberte de Courgenay», cette contribution entend étudier le passage, la transition de la personne (la jeune fille qu'était Gilberte Montavon) au personnage historique qu'elle est devenue.

Notre approche est centrée sur deux questions :

- pourquoi Gilberte Montavon et pas une autre ?
- comment la personne est-elle devenue le personnage mythique que l'on connaît ?

Ce travail n'est pas le fruit d'une étude approfondie sur Gilberte Montavon; il s'agirait plutôt de lancer des pistes de réflexion, des questions sur la «vie» du mythe Gilberte de Courgenay.

Même si Gilberte de Courgenay jouit d'une large notoriété en Suisse, elle n'en reste pas moins un personnage assez peu documenté. Nous avons eu recours aux sources suivantes :

- Archives privées écrites. Elles sont rares : livret de famille, lettre de Gilberte à son frère Paul relatant le déroulement de la première de la pièce de théâtre portant son nom (Zurich, 26 août 1939).
- Sources orales. Nous avons entretenu de nombreuses discussions avec Eliane Chytil-Montavon, nièce de Gilberte, qui tenait elle-même des informations de son père Paul (frère de Gilberte), et de la cousine de Gilberte, Marthe. Ces témoignages livrent des informations précieuses en l'absence – ou presque – de sources écrites, mais avec l'inconvénient pour l'historien que ces informations, «médiatisées», peuvent véhiculer une mythologie familiale.
- Nous avons pu compter sur des témoignages iconographiques intéressants (photos de famille notamment), que M^{me} Chytil a aimablement mis à notre disposition.
- La presse, régionale et nationale, constitue une source très intéressante pour évaluer, mesurer, parfois «en creux», la vitalité du mythe au long du XX^e siècle.

● Journaux personnels de mobilisés. Le *Journal* du major Wilhlem Hugo Francke¹, édité, représente une source précieuse écrite par un officier instruit, disposant d'une chambre à l'Hôtel de la Gare, et qui était amoureux de Gilberte. Le journal de Francke donne un éclairage assez intime sur la vie à Courgenay et dans la famille Montavon. Malheureusement, rares sont les journaux personnels édités; il faudrait rechercher dans les archives cantonales – et peut-être même dans les greniers des descendants de mobilisés, ce que nous n'avons pas fait.

● En se fondant en partie sur les témoignages de la cousine Marthe, Eliane Chytill-Montavon, a brossé un tableau très chaleureux de la vie à l'Hôtel de la Gare durant la Première Guerre mondiale: «Trois cent mille soldats et une chanson», dans *Actes SJE*, 1979, pp. 125-142.

Les raisons de la célébrité

Pourquoi Gilberte Montavon, jeune fille d'extraction modeste (fille d'horloger reconvertis en restaurateur), est-elle devenue célèbre alors qu'il existait tant d'autres filles de son âge qui, comme elle, ont dû rencontrer, côtoyer les soldats? Pourquoi elle et pas une autre?

Il faut se demander qui était Gilberte Montavon en 1914.

En 1914, Gilberte a le double avantage d'être jeune (dix-huit ans) et belle. Le second critère est toujours difficile à apprécier, mais les photos de famille montrent une Gilberte «plus jolie» que ses deux sœurs aînées, Fernande et Camille.

Son caractère rieur et plein d'entrain en fait une personne portée au contact, à la relation. Comme beaucoup d'autres, le major Francke voit une grande admiration – c'est un euphémisme – à cette jeune fille qu'il qualifie de «vive et loquace».

Gilberte apparaît également «pleine d'esprit» («geistreich» selon le terme de Francke): elle sait jouer au bridge, une qualité dans le monde élitiste des officiers de l'époque. Par son origine, Gilberte gagne facilement la sympathie de la troupe, mais elle possède aussi des qualités qui lui permettent de fréquenter la société des officiers.

Dans le même registre, la jeune fille est relativement instruite: elle a effectué sa scolarité complète, soit huit années, ce qui n'était pas forcément commun dans une campagne ajoulotte où les bras des enfants rapportaient de l'argent au ménage.

En outre, depuis son séjour en Suisse allemande, elle sait se faire comprendre des soldats et des officiers germanophones, avec sans doute un léger accent *welsche* qui doit ajouter encore à son charme... Un moyen de nouer des relations moins superficielles que la commande d'un demi de bière; et une autre façon de remonter le moral à ces Zou-

gois ou à ces Saint-Gallois perdus à l'autre bout de la Suisse, loin de leur mère ou de leur épouse. Il arrive même que Gilberte tape des lettres à la machine pour les officiers.

Mais surtout, c'est sa prodigieuse mémoire des physionomies qui la rend si sympathique aux yeux des soldats. Quand l'un d'eux revient à Courgenay, à nouveau mobilisé deux ou trois ans plus tard, elle se souvient de son nom, des paroles qu'ils ont échangées, de ses soucis également. Une figure amie et connue dans une région presque étrangère, quel réconfort !

Gilberte habite un lieu public, le lieu public par excellence : le café, en l'occurrence un hôtel, mais qui « fait bistrot ». L'Hôtel de la Gare est plus qu'un débit de boissons, c'est d'abord une famille, qui doit sans doute rappeler aux soldats le foyer qu'ils ont laissé derrière eux. Madame Montavon mère, Lucine, s'occupe des fourneaux et des comptes tout en suivant d'un œil attentif les faits et gestes de ses filles qui servent les clients – une clientèle, par la force des choses, exclusivement masculine... La bière coule à flots des tonneaux que Gustave, le père, remonte de la cave. Quant aux « petits », Gustave et Paul, ils sont chargés d'animer la soirée en jouant du violon, de l'accordéon et du piano.

Elle n'est pourtant pas la seule, Gilberte ! Dans toutes les auberges de tous les villages de toutes les régions occupées (ou protégées) par la couverture-frontière, on doit rencontrer de jeunes et sympathiques sommelières. Alors qu'est-ce qui distinguait Gilberte ? Le major Francke nous donne un début de réponse. Par un dimanche du mois de novembre 1917, il décide d'aller rendre visite à deux vieilles connaissances de Porrrentruy : « la Jeanne du Faucon » et « l'Estelle du Simplon » (Jeanne Michel et Estelle Juillard). Il est reçu très amicalement, mais « es fehlte das herzliche » (« il manquait le cœur »). Francke avoue sentir que deux ans se sont écoulés depuis leur dernière rencontre et qu'entre temps, bien d'autres officiers ont fréquenté ces lieux. Tandis que Gilberte, elle, n'oublie jamais...

Gilberte réunit un certain nombre de qualités intellectuelles, physiques, sociales, qui la font probablement ressortir du lot des jeunes filles de Courgenay, qualités qui constituent une condition nécessaire mais sans doute pas suffisante à la célébrité qui va s'emparer de la jeune fille.

Toutes les vertus de Gilberte n'auraient cependant pas suffi à la rendre célèbre. Comme beaucoup d'autres héros anonymes, elle aurait pu se trouver reléguée dans les oubliettes de l'histoire. Pourtant, de simple fille d'aubergiste, Gilberte va accéder au rang de personnage historique, par la grâce d'un de ces « coups de projecteur » de l'histoire (pour reprendre l'expression d'Hervé de Weck), qui mettra en lumière toutes ses qualités. Ce coup de projecteur, c'est la Grande Guerre ainsi que la mobilisation en Ajoie.

Dès l'annonce de la mobilisation, l'armée suisse s'installe, dans le Jura, à ses postes d'observation, tout près des lignes françaises et allemandes, où les soldats se terrent dans leurs tranchées. Les villages ajou-lots – et leurs chaleureuses auberges – deviennent autant de lieux de stationnement pour les mobilisés.

Le «tournus» des troupes occasionné par les démobilisations et les relèves a pour conséquence qu'une grande partie des soldats suisses sé-journent au moins une fois dans le Jura; et peut-être y rencontrent-ils Gilberte, à l'instar du major Francke.

C'est donc la conjonction des qualités de Gilberte et le défilé des troupes en Ajoie qui expliquent la notoriété de la jeune fille au sein de l'armée.

La naissance du mythe

Dans la troupe, on connaît Gilberte, c'est indéniable. On imagine assez bien que les soldats parlent entre eux de Gilberte, que certains se vantent de l'avoir rencontrée, on peut même imaginer que soient nés des «witz» et, pourquoi pas, un air, un couplet; mais rien de formalisé n'existe avant que le musicien Hanns in der Gand, «alerté» par la popularité de Gilberte, n'arrive à Courgenay.

Accompagné de son grand luth, In der Gand (fils d'immigré polonais), est ce que l'on a coutume d'appeler un barde. Sillonnant le pays, il recueille de vieilles chansons suisses et les transmet aux soldats pour qu'elles ne tombent pas dans l'oubli. De cantonnement en cantonnement, il anime les soirées de la troupe. La tradition populaire au service de la patrie, en quelque sorte...

Mais le musicien compose aussi de nouveaux airs. Le 22 février 1917, il joue et chante pour la II/44, dans la salle de l'Hôtel de la Gare à Courgenay. En référence à la mémoire stupéfiante de Gilberte, le musicien lui demande:

- Combien de soldats et d'officiers connaissez-vous, Gilberte ?
- Trois cent mille soldats et tous les officiers ! lui répond-elle.

Dans l'esprit du barde, la chanson est née !

Quelques mois plus tard, le 11 octobre, In der Gand est de retour à l'Hôtel de la Gare à Courgenay, avec en poche une chanson, *la chanson*, qui fera un véritable tabac dans la salle. Ce 11 octobre 1917 naît à Courgenay une chanson qui sera bientôt sur les lèvres des «trois cent mille soldats et tous les officiers».

Sans le savoir, Hanns in der Gand a posé la première pierre dans la «fabrication» du mythe «Gilberte de Courgenay», en rendant la jeune fille encore plus célèbre dans les milieux militaires. In der Gand a popularisé Gilberte au sein de l'armée.

Par la suite, dans l'entre-deux-guerres, les anciens mobilisés retourneront «en pèlerinage» avec leur famille dans ce lieu de mémoire qu'est devenu l'Hôtel de la Gare. C'est ainsi que le mythe entre dans les familles; Gilberte n'appartient plus seulement aux soldats mais à la nation tout entière.

Seconde Guerre mondiale: le mythe à son apogée

Si la chanson a popularisé Gilberte au sein de la troupe, le roman, le théâtre et – surtout – le cinéma achèveront de diffuser le mythe dans tous les foyers, à une époque et dans des conditions qui s'y prêtent tout particulièrement.

Face à la menace représentée par les totalitarismes (le nazisme tout particulièrement), les autorités fédérales, aidées d'une partie des milieux intellectuels, mettent tout en œuvre pour limiter l'action des forces centrifuges en Suisse. La culture se met au service de ce que l'on a appelé «la défense nationale spirituelle». Ce n'est pas un hasard si le major Paul de Vallière réédite en 1940 sa «somme» monumentale dédiée à l'histoire des Suisses au service étranger (*Honneur et Fidélité*), avec un avant-propos très patriote d'Henri Guisan; la première édition, précédée d'un avant-propos d'Ulrich Wille, datait de 1913. Dans les deux cas, il s'agit de renforcer la cohésion nationale avant l'épreuve. Ce n'est pas un hasard non plus si c'est en 1939 que M^{gr} Folletête réédite l'ouvrage de son père, *Le régiment de l'Evêché de Bâle au service de France*. Le préfacier, le colonel Alphonse Cerf, auteur de *La guerre aux frontières du Jura*, fait l'éloge des soldats du prince-évêque: «Sachons les imiter et même, si l'occasion s'en présente, les dépasser en grandeur et en héroïsme.» Voilà encore un exemple de réutilisation, à des fins patriotiques, d'un fait historique, mythifié.

C'est dans ce climat de réactivation des mythes suisses que paraît, en 1939 – 25^e anniversaire du début de la couverture-frontière – le roman de Rudolf Bolo Maeglin² intitulé *Gilberte de Courgenay: ein Roman aus der Grenzbesetzung 1914 bis 1918*.

Le roman connaît un succès certain et, dans la foulée, Maeglin l'adapte pour le théâtre, qui doit aussi participer au rassemblement national. C'est ainsi qu'en août 1939, le Schauspielhaus de Zurich choisit *Gilberte de Courgenay: ein Stück aus der Grenzbesetzung 1914 bis 1918*, en guise d'ouverture de la saison 1939-1940. La pièce est mise en musique par Hans Haug, alors qu'on doit la mise en scène à Léonard Steckel et à Richard Schweizer, le scénariste du film *Fusilier Wipf* (1938). Le succès est immédiat, le théâtre ne désemplit pas: les huit représentations au

Schauspielhaus sont suivies de 125 au Corso de Zurich, 80 à Bâle, 50 à Saint-Gall... Lors de la première, Gilberte – la «vraie», pas la comédienne – est ovationnée, elle devient une véritable star, ainsi qu'elle l'écrit à son frère Paul, le 26 août 1939:

On ne peut plus entrer dans mon appartement tant il est encombré de corbeilles de fleurs, de bouquets à cravates rouge et blanc et je succombe sous le courrier qui m'est adressé de toutes parts (...). Après la représentation, quoique j'aie remercié et salué le public depuis ma loge, la foule n'a pas voulu s'en aller et j'ai dû descendre pour qu'on me voie de plus près! Je t'assure que j'ai transpiré une chemise!! (...) Impossible d'écrire plus longuement, mon téléphone marche sans interruption. Les fleurs, les livres, les cadeaux continuent d'affluer et voici huit jours que je ne dors plus, je ne bois plus, je ne mange plus! La soirée de jeudi s'est prolongée pour moi jusqu'à trois heures du matin et j'en ai marre...

C'est la rançon de la gloire! Après un tel succès, un film ne saurait tarder...

Il n'a en effet pas échappé à la sagacité de Lazar Wechsler, de la Praesens Film AG de Zurich, qu'en cette période d'inquiétude, l'uniforme rapporte gros. En 1938 déjà, la même compagnie a produit un film que le tiers des Suisses (1200000 personnes) a vu: *Fusilier Wipf*, le plus gros succès populaire du cinéma helvétique. Correspondant tout à fait aux préoccupations des Suisses de 1938, sensibilisés aux bruits de guerre, ce film très patriote fait l'apologie du citoyen-soldat campagnard. Même si le DMF ne l'a pas soutenu, *Fusilier Wipf* appartient au courant du cinéma instrumentalisé au service de la propagande officielle.

Car de passe-temps futile, le cinéma s'est mué en instrument déterminant de la politique culturelle officielle. En décembre 1939, on assiste à la création du Service des films de l'armée. La même année, le DMF produit *La Suisse en armes*, réalisé par Hermann Haller, qui a déjà réalisé *Fusilier Wipf* et qui sera plus tard le directeur artistique du film consacré à Gilberte; la musique de *La Suisse en armes* a été composée par Hans Haug, le même qui met en musique la pièce de théâtre *Gilberte de Courgenay*. *La Suisse en armes*, sorti sur les écrans quelques jours après la mobilisation, évoque une nation tout entière qui se mobilise dans une même volonté de défense. A l'hiver 1940 sort un documentaire sur l'historique et l'organisation de l'armée suisse, intitulé *Notre armée*, tourné également sous les auspices du DMF. Autre institution militaire, Armée et Foyer soutient, en 1940 toujours, le film d'Auguste Kern *Marguerite et les soldats*, qui ne rencontre pas le succès de *Gilberte de Courgenay*.

« Gilberte de Courgenay », entre récupération commerciale et ciment patriotique

C'est donc dans un contexte tout à fait favorable à la réception d'œuvres à caractère patriotique voire nationaliste que Lazar Wechsler, producteur à la Praesens, décide de frapper un grand coup commercial, en portant à l'écran la pièce de Rudolf Maeglin. Le jeune réalisateur lucernois Franz Schnyder, secondé par le directeur artistique Hermann Haller, se mettent au travail, sous le patronage du Don national suisse. Le tournage se déroule en février-mars 1941, les intérieurs en studio à Zurich, les extérieurs à Courgenay et dans les environs. Pour incarner Gilberte, la Praesens a choisi Anne-Marie Blanc, une jeune Romande habitant Zurich : elle parle allemand, mais avec ce léger accent qui fait toute la différence et le charme... En quelques semaines, ce rôle la propulse au firmament du cinéma helvétique.

Pourtant, la fabrication du film coûte très cher (Fr. 280000.-), à cause de l'utilisation permanente de toute une batterie, de la location des canons, des uniformes d'époque. Le Service des films de l'armée prête même Fr. 50000.- à la Praesens pour qu'elle puisse terminer le film. Ainsi donc, sans être véritablement un produit de l'armée (il règne même une concurrence farouche avec *Marguerite et les Soldats*), *Gilberte de Courgenay* ne s'inscrit pas moins dans la veine d'un cinéma qu'on qualifierait aujourd'hui de « politiquement correct ». La Praesens récupère le mythe de Gilberte à des fins commerciales avant tout, mais en jouant sur la corde patriotique dans un contexte d'insécurité où, défense nationale spirituelle oblige, les autorités accueillent à bras ouverts un tel « ciment » de l'unité nationale. Et ceci à un moment où la Suisse commémore le 650^e anniversaire de sa naissance. Ce n'est pas un hasard si c'est aussi en 1941 que sort le film *Landammann Stauffacher*, avec Heinrich Gretler.

Tel un *Fusilier Wipf* au féminin, le film consacré à Gilberte utilise la nostalgie de la guerre de 1914 pour évoquer indirectement les problèmes de l'heure. Le film est porté par son actrice vedette, Anne-Marie Blanc, incarnant avec talent une jeune fille souriante mais plutôt timide, qui ne correspond pas vraiment au caractère enjoué de Gilberte Montavon. Werner Sautter, le chef de la section film, déplore que le *Fusilier Wipf*, *Marguerite et les Soldats* ainsi que *Gilberte de Courgenay* répandent «dans notre pays l'impression que nos soldats s'occupent surtout de leurs amours, de leur bien-être et de leurs plaisirs». ³ Pour rectifier l'image romantique de la vie militaire que propagent de telles œuvres, le Service des films de l'armée réalise en 1941-1942 un semi-documentaire intitulé *Ceux d'en haut*, montrant un contact plus authentique entre soldats et habitants.

En raison du fait que le film a été tourné pendant la guerre et que, pour certaines scènes, de vraies compagnies ont été engagées, il faut projeter au général la copie finale, avant la première. Guisan s'en montre d'ailleurs fort satisfait. Malgré – ou à cause de – son côté fleur bleue, le film fait un «tabac» dans les salles; *Gilberte* pulvérise sa rivale *Marguerite!* Une part des recettes est versée en faveur de l'aide aux soldats mobilisés et de la propagande patriotique. Au Cinéma Terminus à Porrentruy, les premières représentations, en avril 1941, consacrent le triomphe du film et d'Anne-Marie Blanc.

Indéniablement, le cinéma constitue un vecteur de diffusion encore plus efficace que la chanson de la génération précédente. Le phénomène nous paraît révélateur d'une époque à laquelle l'image est en train de prendre le pas sur l'oralité.

Avec la Seconde Guerre mondiale, *Gilberte Schneider-Montavon* est devenue plus qu'une personne: célébrité nationale, elle accède au rang de personnage historique. En l'espace de deux ans, roman, pièce de théâtre et film de cinéma ont réveillé, avec *Gilberte*, «les souvenirs de la couverture-frontière de 1914-1918 [qui] font revivre le pèlerinage national des Rangiers».⁴

Conclusion

Si le souvenir de *Gilberte* a pu s'estomper quelque peu dans les années 1960-1970, la Question jurassienne et l'indépendance cantonale ont probablement contribué, en focalisant le regard de la Suisse sur notre coin de pays, à remettre *Gilberte* au goût du jour.

En 1989, à l'occasion d'un double anniversaire (respectivement 75 et 50 ans des mobilisations de 1914 et 1939), une troupe itinérante reprend la pièce de théâtre, qui n'a plus été jouée depuis 1953; le succès outre Sarine est total. Pour entretenir la vitalité d'un mythe, rien de mieux qu'un anniversaire, toujours prétexte à commémoration historique! Interprétée en dialecte suisse allemand, la pièce est jouée dans plusieurs dizaines de localités alémaniques. Car c'est dans cette partie du pays que *Gilberte* a toujours été la plus populaire, sans doute parce que tous les vecteurs du mythe (chanson, roman, pièce de théâtre et film) sont écrits ou joués en allemand. Assez régulièrement encore, la télévision suisse alémanique programme le film. En été 1998, le festival de cinéma en plein air de Wohlen (AG) inscrit *Gilberte de Courgenay* à son affiche, entre *Le patient anglais*, *James Bond* et *Titanic*... On ne saurait mieux témoigner de l'intérêt porté de nos jours encore à celle qui fit connaître partout en Suisse le nom du village de Courgenay.

Un mythe – c'est valable pour Gilberte de Courgenay – connaît des cycles de popularité, fonction des époques et des faits historiques. C'est la Seconde Guerre mondiale davantage encore que la Première qui fera de Gilberte un personnage mythique de l'histoire suisse. Le mythe Gilberte de Courgenay est né avec la Grande Guerre, il est devenu adulte avec la Seconde Guerre mondiale et il s'apprêtait à mourir avec le siècle.

La réfection d'un lieu de mémoire comme l'Hôtel de la Gare permettra-t-elle au mythe de reprendre son envol, en Suisse allemande comme de ce côté-ci de la Sarine ?

NOTES

¹Wilhelm Hugo Francke, *A cheval zwischen Kavallerie und Unternehmung. Das Tagebuch von Wilhelm Hugo Francke 1914-1918*, Brugg, Verlag Effingerhof, 1994 (publié par Rainer von Falkenstein).

²Rudolf Bolo Maeglin (1898-1973), écrivain de drames, romans, nouvelles, *festspiele*.

³Lettre à la division Presse et radio, 24 avril 1941, citée par Hervé Dumont, dans *Histoire du cinéma*.

⁴Bernard Prongué, *Le Jura de l'entre-deux-guerres*.

Conclusion

Michel Hauser

Il est temps de conclure et de proposer une forme de synthèse aux diverses interventions de ce jour.

Avec M. de Weck, on a vu que le Jura, et singulièrement l'Ajoie, ont été en quelque sorte l'une des scènes majeures, si ce n'est la principale, où la Suisse et les Suisses ont vécu la Première Guerre mondiale. Bien davantage que dans les années 1870, durant lesquelles c'est le Jura neuchâtelois qui avait surtout été sollicité, notamment par l'arrivée massive des fameux «bourbakis», notre Jura, pendant la Première Guerre mondiale, s'impose en quelque sorte à la Suisse. Aux nombreux Confédérés qui passèrent en uniforme sur son territoire – ils furent 300000 selon la chanson –, il n'apparaît sans doute guère que comme une région bernoise francophone. Mais c'est une région qui s'ancre dans les mémoires : la menace qui rôde toute proche, et qui est bien réelle puisqu'elle se traduit par quelques bombardements et de nombreuses violations de frontières, laisse à elle seule un fort souvenir. Le temps bien long à passer dans la contrée, soit à la garde, soit à l'exercice plus ou moins bien compris et appliqué, est aussi pour les soldats un puissant facteur d'imprégnation de la mémoire. Cela d'autant plus que la dureté de l'époque ne tient pas seulement aux aléas militaires, mais aussi et sans doute tout autant aux aléas économiques et sociaux, rappelés avec pertinence par M. Sieber-Lehmann.

Dans un tel contexte, on conçoit aisément qu'un phénomène de notoriété tel que celui qui s'est cristallisé autour de la petite Gilberte ait pu surgir et se développer jusqu'à devenir un véritable mythe ; un mythe, rappelons-le, c'est l'image amplifiée qui est élaborée ou acceptée au sujet d'un individu ou d'un fait et qui en vient de la sorte à jouer un rôle dans le comportement social. Un phénomène tel que celui de la petite Gilberte, dans son principe, n'est en soi pas vraiment exceptionnel : on le retrouve d'une certaine manière, et à la même époque, à propos de la Madelon en France, avec – si j'ose dire – les mêmes ingrédients : une jeune fille forcément jolie, des soldats déracinés et mélancoliques, un débit de boisson. Ce qui est particulièrement intéressant dans le cas de la petite Gilberte, plus que l'origine même, c'est la rémanence du mythe en cause, sa permanence. M. Sieber-Lehmann a fait état de sa perception des trois ou quatre vies de la petite Gilberte. M. Bregnard, dans le même sens, a souligné les conditions d'élaboration et de façonnage de ce

mythe, en relevant dans ce phénomène l'importance, trop communément oubliée ou négligée, de la Seconde Guerre mondiale. L'histoire de la petite Gilberte, en somme, c'est le miroir d'une époque, celui de la Première Guerre mondiale, mais tout autant le miroir d'une certaine Suisse sur le cours de tout le XX^e siècle, une Suisse – alémanique surtout – qui a encore et toujours besoin d'affirmer la cohésion de ses diverses parties de pays, de ses diverses cultures.

L'histoire, pour tout dire, n'a guère de sens que par rapport au présent. Du coup, on en vient à s'interroger sur la portée présente du mythe de la petite Gilberte. Que représente-t-elle aujourd'hui, elle qui serait plus que centenaire ? quel souvenir cultivera-t-on d'elle en cet immeuble restauré, immeuble qui veut précisément être un lieu de mémoire ?

La popularité de la petite Gilberte à notre époque est et reste indéniable. Votre nombreuse présence aujourd'hui en est un signe. Et s'il fallait en apporter encore un témoignage, je pourrais faire état de l'expérience vécue à plusieurs reprises dans les années 1980 et 1990, quand je conduisais en tant que conservateur des monuments des visites guidées entre Porrentruy et Saint-Ursanne ; comme il n'y avait pas encore de route Transjurane, les déplacements en car s'effectuaient forcément à travers le village de Courgenay, et je croyais bien faire en demandant au chauffeur d'arrêter le véhicule à hauteur de la Pierre-Percée, histoire de présenter brièvement ce monument millénaire ; eh bien, à chaque fois ou presque, j'entendais quelqu'un du groupe qui disait : « ja, ja, sehr schön, aber wo isch la petite Gilberte, où est la petite Gilberte ? » Comme quoi cette notoriété est bien vivace, et tout particulièrement, je le répète, en Suisse alémanique.

Un journaliste a pu écrire il y a trois semaines environ que l'Hôtel de la Gare de Courgenay, dans lequel nous nous trouvons, est désormais élevé au rang de sanctuaire. Soit ! mais avec quelle dédicace au fronton de ce sanctuaire ? Les responsables de la Fondation ont dit d'ores et déjà qu'il ne s'agit pas d'en faire le temple d'un quelconque militarisme ou d'une nostalgie genre « anciens combattants ». On peut considérer que, bon gré mal gré, une page a été tournée, au moment de la disparition du monument communément appelé le Fritz, dans les rapports que notre région entretient avec son histoire militaire, celle des deux guerres mondiales. Si le mâle soldat de pierre n'est plus sur les hauteurs des Rangiers, la petite Gilberte, fragile jeune fille de Courgenay, quant à elle, reste bien présente et reprend du service. Je ne dis pas cela pour complaire à M^{me} la cheffe du Bureau cantonal de l'égalité, membre du Comité de la Fondation qui nous accueille. Soit dit en passant, il serait intéressant d'étudier sous l'angle de la condition féminine la destinée de la petite Gilberte et de ses contemporaines de la Première Guerre mondiale, exercice qui reste à faire et qui pourrait se révéler intéressant au plan de la sociologie historique. Mais, cette parenthèse étant refermée, il

m'apparaît, ainsi que l'ont d'ailleurs souligné tant M. Bregnard que M. Sieber-Lehmann, que la petite Gilberte, son mythe, sa maison même, ont effectivement encore et toujours des potentialités pour notre époque, si non un rôle à jouer.

Il y a d'abord l'impact proprement touristique ou économique, qui n'a rien de dépréciatif en soi: sans doute cet établissement et l'aura qui lui est attachée attireront-ils maints visiteurs; il me semble qu'il y a là un défi intéressant pour l'hôtellerie jurassienne, dont les insuffisances sont notoires. Et il y a lieu de se rappeler en l'occurrence que la qualité première de la petite Gilberte, celle qui lui a valu d'entrer dans la postérité, c'est d'avoir su accueillir, d'avoir su écouter, même et surtout ceux qui parlaient une autre langue que celle de la région. Son exemple, à cet égard, garde toute sa pertinence pour les Jurassiens d'abord. Il le garde d'autant plus au moment où se met en place le projet *Jura pays ouvert*, qui est certes porté par un ministre du Gouvernement, comme cela a été dit, mais qui est devenu le projet politique principal de la République et Canton du Jura, avec l'aval du Parlement et l'implication progressive de toute la société jurassienne.

Et puis, il y a un enjeu qui déborde du cadre cantonal, qui se pose véritablement au plan fédéral, voire européen comme l'un des conférenciers l'a suggéré. C'est celui du dialogue entre les populations ou les peuples, de l'échange entre communautés humaines. Au cœur d'une guerre qui voyait s'affronter plus que des pays, mais des mentalités, en plein fossé linguistique et culturel des années 1914-1918, un fossé sans nul autre pareil dans l'histoire de la Suisse moderne, en pleine période de tensions sociales aussi, le dialogue était possible à Courgenay, il était réalité, et il était même convivialité. C'est sur ces mêmes fondements de concorde entre cultures que s'est érigé le mythe de la petite Gilberte et qu'il perdure. C'est sur ces fondements qu'il peut être entretenu. Sans doute la Fondation qui nous accueille aujourd'hui s'y emploiera-t-elle. En tout cas, la petite Gilberte et son histoire, transposées sur le plan des réalités de notre temps, gardent pleine actualité.

Michel Hauser (Porrentruy) est chef de l'Office du patrimoine historique de la République et Canton du Jura.